



PanneauPocket est une application mobile simple et efficace qui permet aux Mairies et aux Intercommunalités d'informer et d'alerter leurs citoyens en temps réel sur leurs smartphones.
→ Pour l'installer, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play.



MANIFESTATIONS....

→ **Vide-greniers : 11 septembre**
Organisation - Comité des fêtes
retour en images

CRUMBLE MÛRES ET FRAMBOISES



- INGRÉDIENTS**
Pour 4 personnes
250 g de mûres
250 g de framboises
50 g de cassonade
50 g de sucre en poudre
100 g de beurre
100 g de farine

1. Laver les mûres et les framboises puis les égoutter et les déposer dans le fond d'un plat allant au four.
2. Dans un saladier, mélanger la farine, la cassonade et le sucre. Couper le beurre en morceaux et l'incorporer du bout des doigts.

La pâte doit être sablonneuse sans être homogène. Garder des morceaux pour obtenir un crumble bien croquant.
3. Recouvrir les mûres et les framboises de pâte à crumble puis enfourner dans un four préchauffé à 190°C pendant 35 minutes.
4. En fin de cuisson, vérifier que le crumble ne brûle pas. Si au contraire, il n'est pas assez doré, le mettre sous le grill pendant 5 minutes.
À la sortie du four, laisser refroidir à température ambiante.
environ avant de le démouler.
Servez à température avec une compote d'abricots.



- Jeudi 13 Octobre,
- Jeudi 10 Novembre,
- Jeudi 8 Décembre • Marché de Noël.

VIANDE
Ferme LA FREYDIÈRE
Sylvie et Mathieu 06.73.75.54.00
fermelafreydiere@gmail.com
L'Escargot de BEZAUDUN
RODET Fanny 06.23.16.08.37
fannyrodet@hotmail.fr
La viande de porc
MAGNET Jordan 06.62.95.43.51
contact.acdgb@gmail.com
La ferme RIGAUD
RIGAUD Clémentine et Sébastien
sebastien.rigaud26@gmail.fr

PAINS
SYLVESTRE Lionel 06.72.73.63.53
lionel.sylvestre@gmail.com

FROMAGES
Chèvrerie des LOMBARDS
DEPERROIS Corinne 06.43.89.37.25
corinnedeperrois@orange.fr

EPICERIE (farine, pâtes)
La ferme du GREZOU
CAILLET Anne-Cécile et Christian 06.09.35.89.93
fermedugrezou@yahoo.com

EPICERIE (tisanes, herbes aromatiques, miel,...)
LE PETIT BRIN D'HERBE
DUMONTEIL Marion 06.45.24.04.24
marion.dumonteil@ntymail.com
LES RUCHES DES FUMAS
TRACOL Claude et Alicia 04.75.76.00.28
alicia.tracol@gmail.com

ETAT CIVIL

MARIAGES

- 4 décembre 2021
Marie-Thérèse OLLIVIER et Dominique GIRES
- 9 juillet 2022
Pauline GRIMAUD et Pierre-Valdo DEBÛ
- 6 août 2022
Emilie MOREAU et Julien DUBOC

DÉCÈS

- 24 mars 2022
Benoît PEREZ



RELEVÉS MÉTÉO

2021	Pluviométrie	Température		Moyenne			Nombres de Jours avec		
		Matin	Après-midi	Soleil	Vent du nord	Vent du sud			
Octobre	191,5 mm	8,5	18,6	25 jours	14 jours	9 jours			
Novembre	43 mm	4,1	10,5	14 jours	20 jours	2 jours			
Décembre	67,5 mm	2,1	7,4	11 jours	12 jours	5 jours			

Année 2021 : Pluviométrie totale : 933,5 mm

2022	Pluviométrie	Température		Moyenne			Nombres de Jours avec		
		Matin	Après-midi	Soleil	Vent du nord	Vent du sud			
Janvier	13 mm	0,5	7,3	17 jours	22 jours	4 jours			
Février	30 mm	3	12	19 jours	16 jours	3 jours			
Mars	27,5 mm	4,7	15,9	18 jours	7 jours	19 jours			
Avril	67,5 mm	6,9	18,1	17 jours	14 jours	8 jours			
Mai	10,5 mm	13,8	25,5	27 jours	11 jours	15 jours			
Juin	88,5 mm	17,4	30,2	23 jours	8 jours	11 jours			
Juillet	4,5 mm	18,1	34,3	31 jours	22 jours	6 jours			
Août	73,5 mm	17,8	33	27 jours	20 jours	9 jours			

Année 2022 : Pluviométrie sur 8 mois : 289 mm Température moyenne sur 8 mois = 22 mm



QUELQUES REMARQUES

PLUVIOMÉTRIE TOTALE
2018 : 1205,5 mm
Température moyenne des après-midis : 14,2
PLUVIOMÉTRIE TOTALE
2019 : 922,5 mm
Température moyenne des après-midis : 14,6
PLUVIOMÉTRIE TOTALE
2020 : 683 mm
Température moyenne des après-midis : 14,9
PLUVIOMÉTRIE TOTALE
2021 : 933,5 mm
Température moyenne des après-midis : 17,9

Je pense que cette fois nous pouvons constater le réchauffement climatique sur notre commune ainsi qu'une chute importante de pluviométrie 4,5 mm en juillet.

Chers amis,

Je vais une fois de plus vous parler de l'eau. Le débit des sources n'a jamais été aussi bas.

Malgré la diminution des journées et les pluies de ces derniers jours, nous devons rester vigilant sur nos besoins en eau.

Cet été, les consommations abusives ont été le principal motif du manque d'eau pour les maisons situées en hauteur.

Je vous invite à modérer l'utilisation de l'eau, la plupart de nous le font très bien.

L'eau appartient à tous, partageons là !

Je vous souhaite à tous une bonne reprise.

Pierre Boutarin,
Maire de la Répara-Auriples

INFOS PRATIQUES

→ **MAIRIE**
2870 Route des Pignes 26400 La Répara-Auriples
La mairie est ouverte au public les **lundis de 17h00-18h00** et les **vendredis de 14h00-16h00**
Tél. 04 75 25 10 71 - mairie.la.repara-auriples@wanadoo.fr



Pierre et Jeannot,
30 ans après la fusion de nos 2 communes

FÊTE DU 14 JUILLET

LA RÉPARA-AURIPLES A FÊTÉ SES 30 ANS !

Le 2 février 1992, les conseils municipaux de La Répara et d'Auriples proposent aux habitants une consultation afin de se prononcer sur le projet de fusionner les deux communes. Le « oui » l'emporte et c'est ainsi que naît la commune de La Répara-Auriples.

D'un point de vue historique, c'est à l'époque médiévale que les communes acquièrent leur nom : Auriplum et Reparate. La Répara est à ce moment-là un quartier d'Auriples.

En 1583, afin de limiter le pouvoir du seigneur des lieux, le Duc de Mayenne ordonne la destruction du château de ce dernier. C'est le capitaine Dufour qui s'exécute et il se voit récompensé par l'attribution des terres de la Répara. Voici le marqueur de la séparation des lieux.

Toutefois, durant les guerres successives de religion, l'église de la Répara est détruite : l'église et le cimetière d'Auriples devient alors commune aux deux paroisses.

Par la suite, les communes se partagent également l'école, le réseau d'eau potable, le déneigement mais aussi le comité des fêtes ou encore l'association de chasse.

Après, plusieurs frémissements de rapprochement en 1841 et 1972, c'est en 1991 que les conseils municipaux de Jean-Louis Gasquet (La Répara) et de Jean Astruc (Auriples) décident de fusionner les communes. Le conseil est alors composé de 18 membres dont sortent élus Jean-Louis Gasquet en tant que maire et Pierre Bonnet, Gilbert Orand et Henri Duplan, respectivement 1er, 2ème et 3ème adjoints.

La nouvelle commune lance dans la foulée le projet de rénovation de l'école ainsi que le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec les écoles d'Autichamp et de Divajeu.

Les budgets municipaux sont mis en communs et permettent d'asseoir de plus gros projets d'aménagement et de rénovation tels que les travaux engagés sur la place de la mairie ou encore la rénovation de l'église.

Ce 14 juillet 2022, la municipalité et le comité des fêtes ont fêté les 30 ans de la Répara-Auriples. Étaient au programme au Péage : un apéritif citoyen, un tournoi de pétanque amical, une chasse au trésor, le marché des producteurs, un bal orchestre par Nostalgia et toute la journée un snack et buvette. Nous vous remercions d'être venus nombreux sous cette chaleur et nous adressons des remerciements chaleureux aux bénévoles sans qui cela n'aurait été possible !



Jean-Louis Gasquet, Gilbert Orand,
Pierre Bonnet et Henri Duplan



AVIS REFERENDUM 1992

	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Oui	Non	Nul
La Répara	91	64	45	18	1
Auriples	98	68	58	9	1



30 AVRIL : REPAS SOLIDAIRE EN FAVEUR DE L'UKRAINE

COMMEMORATION DU 8 MAI

Plantation d'un arbre offert par le Comité de Rochecolombe lors de la commémoration du 8 mai, les enfants de l'école ont préparé des galets de la Paix.



REPAS ET FEU DE LA SAINT JEAN, LE 25 JUIN

SÉCHERESSE ET RESTRICTION D'EAU

La Répara-Auriples fait partie des territoires placés en « restriction sécheresse » par la préfecture de la Drôme.

En effet, le déficit des précipitations de l'hiver et du printemps 2022, liés au fort vent des dernières semaines et à des températures exceptionnelles au mois de mai, juin et juillet ont fortement dégradé l'état des cours d'eau et des nappes phréatiques, dont les niveaux sont exceptionnellement bas.

De fait, les collectivités, entreprises, exploitations agricoles et particuliers doivent respecter des mesures visant à préserver les ressources en eau.

Voici pour rappel celles visant les particuliers :

- l'interdiction d'arroser les pelouses et les espaces verts de 7h00 à 23h00 ;
- l'interdiction de remplir les piscines (sauf première mise en eau suite à une construction) et l'interdiction de les remettre à niveau ;
- l'interdiction de laver les véhicules hors des stations de lavage, à l'exception des obligations réglementaires (véhicules sanitaires ou alimentaires), techniques (bétonnières...) et liées à la sécurité.

La commune de La Répara-Auriples est particulièrement impactée par le déficit en eau et doit régulièrement se raccorder au réseau d'eau d'Autichamp. L'étude d'une mise en commun d'un réseau d'eau potable est lancée avec les communes d'Autichamp, Chabrilan, Divajeu, Saoû, Soyans. Des travaux de rénovation et de modernisation du réseau pour la Répara-Auriples sont d'ores et déjà budgétés et prêts à être mis en œuvre (renouvellement de compteurs, automatisation des alertes de niveau, etc.)

Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées de l'étude et des travaux.